

LOCATION DE LA VAISSELLE

- Salle des fêtes – VELAINE EN HAYE

La location de vaisselle est fixée à 4 euros par personne pour les locataires n’habitant pas la commune.

Désignation	Quantité	Désignation	Quantité
Verre à apéritif		Cuillères	
Verre à vin		Petites cuillères	
Verre à eau		Couteaux	
Verre à champagne		Bols	
Assiettes creuses		Plat	
Assiettes plates		Panier pain	
Assiettes à dessert		Cruches en verre	
Tasses à café		Chaises	
Soucoupes pour tasses		Tables	
Fourchettes		Percolateur	

TARIFS CASSE OU PERTE DE LA VAISSELLE

- Salle des petites fêtes – VELAINE EN HAYE

Désignation	Prix unitaire en €	Désignation	Prix unitaire en €
Verre à apéritif	2	Fourchette	3
Verre à vin	2	Cuillère	3
Verre à eau	2	Petite cuillère	3
Verre à champagne	3	Couteau	3
Assiette creuse	5	Chaise	50
Assiette plate	5	Table	250
Assiette à dessert	3	Chariot	150
Tasse à café	2	Porte manteau	150
Soucoupe pour tasse	2	Table de brasserie	150

- Salle des fêtes – VELAINE EN HAYE

Désignation	Prix unitaire en €	Désignation	Prix unitaire en €
Verre à apéritif	4	Petite cuillère	3
Verre à vin	4	Bols	6
Verre à eau	4	Plat	15
Verre à champagne	4	Panier à pain	8
Assiette creuse	6	Cruche en verre	8
Assiette plate	7	Percolateur	150
Assiette à dessert	6	Chaise	50
Tasse à café	2	Table rectangulaire	250
Soucoupe pour tasse	1	Chariot	600
Fourchette	3	Porte manteau	150
Cuillère	3	Table de brasserie	180
Couteau	3	Table ronde	400

CONTRAT DE LOCATION

Délibération 40- 2021 et 40-2022

Renseignements sur le locataire :

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone : Portable :

Renseignements sur la location :

☐ Salle des fêtes - Velaine en Haye (300 personnes) €

☐ Tables Rondes € ☐ Housse de chaises €

☐ Salle des petites fêtes – Velaine-en-Haye (40 personnes) €

☐ Salle des fêtes – Sexey-les-Bois (80 personnes) €

☐ Barnums €

Date de location :

Motif de la location :

Nombre de personnes maximum :

Pièces du dossier :

	Contrat de location		Règlement intérieur
	Chèque pour l’ensemble des cautions de.....€		Attestation d’assurance
	Chèque pour l’ensemble des locations de €		Chèque pour forfait ménage de€

Le locataire, Nom : Date et signature	Secrétaire de mairie, Nom : Date et signature :	Elu, Nom : Date et signature :
---	---	--

INTERDICTION DE FUMER :

Depuis le 1^{er} février 2007 (Loi 3511-7 / Art R3511-1) l’interdiction de fumer s’applique dans les lieux fermés et couverts qui accueillent du public et constituent des lieux de travail, dans les hôpitaux, les administrations, les moyens de transport collectif, dans toute l’enceinte des écoles, collèges et lycées publics et privés, ainsi que des établissements destinés à l’accueil, à la formation ou à l’hébergement des mineurs.

Il est formellement interdit de fumer à l’intérieur des salles communales. Toutes infractions seront sanctionnées.

SECURITE :

Il est formellement interdit de bloquer les issues de secours.

DECHETS :

Des sacs sont mis à votre disposition pour réaliser le tri sélectif.
Plusieurs conteneurs à verre, à cartons sont situés dans la commune.



LE DEMANDEUR RECONNAIT :

- ✓ Avoir reçu et pris connaissance du règlement des salles.
- ✓ S’engage :
 - à faire respecter ce règlement,
 - à ne rienagrafer, visser ou coller sur les murs, portes et tables,
 - à laisser accessible les sorties de secours,
 - à ne rien suspendre au plafond.
- ✓ S’engage à la fin de la manifestation :
 - à nettoyer les tables et les chaises,
 - à ranger les chaises par 10,
 - à laisser les tables sorties,
 - à nettoyer et à laver la salle, la cuisine et les sanitaires,
 - à nettoyer, essuyer la vaisselle et la trier sur les étagères,
 - à faire le tri sélectif,
 - à sortir les sacs poubelles et les mettre dans les poubelles de la salle
 - déposer les verres dans les conteneurs adéquats.

A Bois de Haye, le

Le Locataire,



DETAIL DE LA LOCATION DES SALLES

- **SALLE DES FETES DE VELAIN-EN-HAYE + CUISINE**
CAUTION : 2 500 €

	HABITANTS ASSOCIATIONS BDH	EXTERIEURS	ASSOCIATIONS EXTERIEURES	FORFAIT MENAGE
Demi-journée (6h-12h ou 13h-19h) du lundi au jeudi	150 €	250 €	150 €	150 €
Journée (de 8h à 22h du lundi au jeudi)	250 €	600 €	400 €	150 €
Weekend (du samedi matin au dimanche soir)	400 €	1 400 €	1 000 €	150 €
Vaisselle	GRATUITE	4€ / PERS	GRATUITE	

Meeting politique	2 000 €/ la soirée
Chèque de caution	2 500 €

- **SALLE DES PETITES FETES DE VELAIN-EN-HAYE**
CAUTION : 1 100 €

	HABITANTS ASSOCIATIONS BDH	EXTERIEURS	ASSOCIATIONS EXTERIEURES	FORFAIT MENAGE
Demi-journée (6h-12h ou 13h-19h) du lundi au jeudi	35 €	50 €	40 €	100 €
Une journée (du lundi au jeudi)	75 €	100 €	85 €	100 €
Un week-end (samedi au dimanche)	150 €	200 €	175 €	100 €
Vaisselle	GRATUITE	2€/PERS	GRATUITE	

- **SALLE DES FETES DE SEXEY-LES-BOIS**
CAUTION : 1 100 €

	HABITANTS ASSOCIATIONS BDH	EXTERIEURS	ASSOCIATIONS EXTERIEURES	FORFAIT MENAGE
Demi-journée (6h-12h ou 13h-19h) du lundi au jeudi	100 €	140 €	280 €	150 €
Journée (de 8h à 22h du lundi au jeudi)	140 €	380 €	380 €	150 €
Weekend (du samedi matin au dimanche soir)	200 €	500 €	500 €	150 €
Vaisselle	Contacter Genevieve BRINGUIER au 06.84.63.30.90			

- **MATERIELS**

SALLE DES FETES DE VELAIN-EN-HAYE

	Tarifs	Caution
Tables Rondes (Max. 30 tables – 8 pers)	15 € / table	200 €
Housse de chaises (250 housses)	1.50 € / housse	200 €
Barnums uniquement habitants de Bois de Haye	20 € / jour + 30 € / week end	500 €